



COMMUNIQUÉ

Solidaires avec Mayotte, les Mahorais et Mahoraises !

Le cyclone Chido a violemment frappé Mayotte, les Mahorais et Mahoraises le week-end dernier.

Au moment où ces lignes sont écrites, nous savons que le bilan humain est et va être particulièrement lourd avec bien plus que des dizaines de personnes qui auront perdu la vie et de très nombreux de blessé.es.

La CGT Fonction Publique exprime sa solidarité pleine et entière et tout son soutien aux Mahorais et Mahoraises.

Les dégâts matériels sont innombrables avec des habitations souvent très précaires arrachées et détruites par le cyclone, des infrastructures sanitaires et de transports inopérantes.

Il en est de même s'agissant des services publics des trois versants constitutifs de la fonction publique.

Dans un tel contexte, la CGT Fonction Publique affirme que l'Etat doit assumer et prendre toutes ses responsabilités pour apporter l'aide nécessaire aux Mahorais et Mahoraises. L'Union européenne doit aussi agir dans ce sens.

La CGT Fonction Publique affirme que la responsabilité des pouvoirs publics est engagée et cela bien avant cette calamité naturelle exceptionnelle.

Force est de constater que malgré de multiples interpellations de différents ministres qui se sont succédés à la fonction publique, il n'a pas été possible jusqu'à présent d'engager les discussions pour contribuer à la définition des investissements nécessaires pour développer les services publics et les politiques publiques dont Mayotte et plus largement encore les Départements et les Régions d'Outre-mer ont besoin.

Toujours dans la poursuite de cette démarche, la CGT Fonction Publique a pris contact avec la Direction générale de l'administration et de la fonction publique [DGAFP], y compris pour que les agent.es publics puissent concourir à la mise en œuvre des aides nécessaires mais en bénéficier aussi.

La CGT Fonction Publique a demandé à la DGAFP que les mesures envisagées soient présentées aux organisations syndicales représentatives des personnels.

La CGT Fonction Publique demande que l'urgence soit aussi décrétée dans ce sens à un moment où les catastrophes sont appelées à se répéter et à gagner en intensité du fait, notamment, des changements climatiques.

La Confédération Général du Travail et *l'Avenir social* lancent un appel urgent à la solidarité des organisations de la CGT, de leurs adhérent.es, des salarié.es avec le peuple de Mayotte.

Par virement IBAN FR76 4255 9100 0008 0035 9721 126

Par chèque à l'ordre de l'Avenir Social « Cyclone Chido – Mayotte, 263 rue de Paris – case 419 – 93 514 Montreuil cedex